



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

HOTEL BOOKING TOOL – Outil de réservation hôtelière

Tous numériques, même en dormant

En avril, une petite révolution dans nos usages, via le smartphone et une nouvelle appli, obligatoire pour les réservations hôtelières.

A l'avenir donc, fini la chambre sympa dans votre Airbnb préféré, terminé le gîte confortable comme à la maison, adieu l'adresse confidentielle du petit hôtel atypique...
A compter d'avril, ce sera une plateforme « classe affaire », H Corpo, du groupe Accor. Plus de 500 000 références dans le monde, 16 000 en France hexagonale, nous dit la plaquette de la plateforme.

Ce sera une appli, donc, reliée à Concur, autre appli (gestion des frais de mission) présente sur nos smartphones professionnels. Parce que tous, à FTV, auront un smartphone pro, « tous digital », un téléphone portable greffé au bout du bras et des tâches administratives sans fin à effectuer parce que les postes d'assistant(e)s ont été supprimés un peu partout.

France Télévisions et les hôtels, un marché juteux : en 2019, FTV a « consommé » 70 000 nuitées dans l'hexagone, dont 12 348 à Paris ; et 12 500 nuitées en Outre-mer et à l'étranger. Un marché soumis, a expliqué la direction aux élus du CSE Central en janvier, au code des marchés publics. FTV s'est maintenant mis en conformité avec la Loi, et a lancé un appel d'offre pour un marché de 3 ans. Et c'est le groupe H corpo, filiale du groupe Accor, qui est choisi. **Dans quelques semaines, il ne sera donc plus possible de réserver ailleurs que sur cette plateforme, sauf pour les réservations en Outre-Mer et à l'étranger.** La plateforme aura l'exclusivité « France hexagonale » pour nos réservations, mais elle a, selon la direction, repris les hôtels avec lesquels FTV avait par le passé négocié des tarifs.

Le salarié va donc chercher, sur cette plateforme, son hébergement. Et s'il ne trouve pas, la plateforme va lui proposer des alternatives. Mais le salarié pourrait aussi être autorisé à déroger au marché et réserver ailleurs – sous conditions. Pas plus d'infos que cela, en gros, on verra à l'usage. Et s'il y a des bugs, il faut les faire remonter. Sans s'énerver parce que l'appli ne fonctionne pas, ou parce qu'on ne trouve pas de chambre là où il en fallait une, au prix FTV. Mais la direction est sereine : toute l'offre de la plateforme sera annulable, les prix sont garantis, et en cas de surréservation, la plateforme devra trouver une solution au même prix. A noter : un salarié pourra réserver au max pour 5 personnes à la fois.

Tout cela, les représentants du personnel l'ont entendu en janvier lors de la réunion du CSE Central. **Mais tout cela, vous, salariés, l'apprenez ces jours-ci dans les couloirs des sites de France Télévisions. Parce qu'aucune communication n'a été faite aux principaux intéressés** : les personnels en déplacement fréquents, les CDD du réseau régional, les salariés en formation à Paris, les assistant(e)s et chargé(e)s de production qui souvent gèrent les déplacements des équipes, etc...

Il serait peut-être temps que la direction informe les salariés de la mise en œuvre de ce nouvel outil obligatoire, H Corpo.
Avril, c'est bientôt !



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?
Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**

MARS 2021

SUIVEZ-NOUS SUR

@cfdt_ftv

/cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR